

## Quelle sélection à l'entrée ?

Le nombre de places étant limité, le recrutement sera organisé après étude des dossiers d'inscription.

**Sur le plan scolaire :** étude des deux derniers bulletins + avis du professeur d'EPS visant à s'assurer que

les résultats et les capacités d'organisation permettent d'assumer la charge de travail supplémentaire que réclame la pratique de l'escalade,

le comportement est adapté au travail en équipe et aux exigences d'un investissement soutenu

**Sur le plan sportif :** organisation de tests visant à évaluer les compétences et les aptitudes physiques et techniques ainsi que la motivation de l'élève.

## Conditions d'admission

Présenter, avant le 1<sup>er</sup> septembre, un certificat médical **spécifique à l'entrée en section sportive** comprenant un **électrocardiogramme de repos**.

S'engager à participer à 3 compétitions au cours de l'année. Et pour cela...

... se licencier au club d'escalade (ou à défaut, souscrire une licence FFME à 60€ auprès de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade).

Avoir sa paire de chaussons d'escalade .



5 place Georges Scellé  
BP 341  
50303 Avranches CEDEX

Tel : 02 33 58 08 22  
Fax : 02 33 58 06 31

Mail : [ce.0500003g@ac-caen.fr](mailto:ce.0500003g@ac-caen.fr)  
Site : <https://college-challemeil-lacour.etab.ac-caen.fr>

Collège  
**CHALLEMEL LACOUR**  
AVRANCHES (50)



En partenariat avec le



## En quoi ça consiste ?

C'est un moyen de concilier études et pratique sportive. Grâce à un emploi du temps aménagé, les élèves suivent un enseignement complet traditionnel, auquel s'ajoutent **3 heures de pratique sportive supplémentaire par semaine, les mardis et vendredis**, en journée, sur les horaires d'ouverture du collège.

Ces heures d'entraînement s'additionnent aux 3 heures obligatoires d'EPS (éducation physique et sportive) déjà intégrées à l'emploi du temps de tous les élèves.

## Quels objectifs ?

Plus que de former de futurs champions, c'est avant tout de regrouper, autour d'une même dynamique, des jeunes qui aiment l'escalade et de leur **permettre de s'épanouir** dans la pratique de cette activité.

Outre le **développement des capacités et performances** du grimpeur, la section a également pour but de contribuer de manière originale à la formation du citoyen de demain par la **transmission de valeurs** inhérentes à la culture sportive.

*Ambition*  
*Respect*  
*Responsabilité*  
*Autonomie*  
*Solidarité*  
*Entraide*  
*Persévérance*  
*Travail en équipe*  
*Goût de l'effort*

Elle a également pour mission de **former des jeunes officiels** UNSS investis dans leurs associations.

## Quel public concerné ?

Tout élève de 4ème ou 3ème inscrit au collège Challemeil (demande de dérogation à formuler pour les élèves extérieurs à l'établissement)

Grimpeur intéressé par la pratique intensive de sa spécialité en compétition

Ou débutant, ayant un bon niveau de pratique sportive, **motivé par le goût de l'effort et la recherche de l'excellence**



## Où se déroule la pratique ?

Principalement en intérieur, sur la structure artificielle d'escalade de la Salle Roger Lemoine, **à proximité du collège en 7 minutes à pied**, Boulevard Pasteur à Avranches



## Qui encadre les séances ?

Un professeur d'EPS du collège, diplômé « entraîneur escalade N1 » en partenariat avec un intervenant du club d'escalade de l'Avranchin (CEA) diplômé d'état.



Collège **CHALLEMEL LACOUR**  
**AVRANCHES**

## En quoi consistent les entraînements ?

Suivant les périodes, les séances s'organiseront autour de :

La préparation physique généralisée

L'escalade de difficulté

L'escalade de bloc

L'escalade de vitesse

La gestion du stress

et de ses efforts pour

préparer aux compétitions.

+ stage en falaise

